

LEXIQUE

ABIR (*Anglo-Belgian India Rubber and Exploration Company*) : société coloniale fondée avec des capitaux anglais et belges, active dans la province de l'Equateur de l'Etat Indépendant du Congo. Cette société disposait d'une concession de huit millions d'hectares. Beaucoup d'abus envers les populations locales furent commis sur ses terres dans le cadre de la collecte de caoutchouc.

Actes de Berlin : il s'agit des actes de la Conférence de Berlin de 1885, au cours de laquelle l'Etat indépendant du Congo obtint une reconnaissance internationale.

Administrateur : agent de l'Etat gérant un territoire et y réalisant la politique envers les populations locales et la politique économique. Il exerce également des fonctions de juge.

Allèges : chalands utilisés pour charger les navires.

Ango : chef-lieu de territoire dans la province orientale du Congo.

Anthropologie physique : science étudiant les groupes humains du point de vue physique et biologique. A l'origine, cette science, obsédée par les différences entre les peuples utilisait la notion de race dans ses schémas d'explication de la diversité humaine en les positionnant sur une échelle évolutionniste. Elle recourait fréquemment à l'anthropométrie (mesures de la longueur des membres, du torse, etc.) et à la néphrologie (examen des bosses du crâne sur base duquel on déduisait des traits de caractère).

Arabo-swahili : chefs africains musulmans venus de Zanzibar, ainsi que métis arabes ou indiens qui s'adonnaient à la traite d'esclaves et au commerce de l'ivoire dans l'Est du bassin du Congo et sur la côte orientale de l'Afrique. Dans la terminologie coloniale, on les appelait esclavagistes arabes.

Assimilation : processus permettant à un étranger ou à une minorité de s'intégrer dans un groupe social plus large ou plus puissant en adoptant ses caractéristiques culturelles (langue, système de valeurs) et en abandonnant son ancienne façon de vivre (dans des termes plus actuels, on parlerait d'acculturation).

Assistant médical : auxiliaire des médecins occidentaux ayant suivi une formation médicale poussée de six ans.

Association internationale africaine : créée lors de la Conférence géographique sur l'Afrique organisée à titre privé par Léopold II, son but était la répression de la traite et l'ouverture de l'Afrique au commerce international.

Atrocités congolaises : nom donné aux abus commis envers les populations locales pendant le régime léopoldien de l'Etat Indépendant du Congo.

Autochtone : originaire du pays où l'on habite. Dans le vocabulaire colonial, on parlait d'« indigène » ou d'« aborigène ».

Autorité coutumière : dans le vocabulaire colonial, on qualifiait ainsi l'autorité africaine garante de l'ordre social et de la coutume.

Bahutu (ou Hutu) : groupe social ou ethnique (selon les scientifiques, les avis divergent) vivant dans la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, et aujourd'hui également en RDC).

Baleinière : embarcation longue et fine, pointue des deux côtés.

Bakuba : populations du Kasai (centre du Congo).

Baluba : populations du Katanga (sud-est du Congo), qui se sont également installées dans le Kasai.

Bamboula : tambour d'Afrique noire, puis danse sur le son de ce tambour. Par la suite, le mot est devenu une injure raciste pour parler d'une personne noire originaire d'Afrique. Une marque de biscuits française a jusque dans les années 1990 eu comme mascotte un petit garçon noir habillé d'une peau de léopard vivant dans un pays imaginaire, le Bambouland.

Bantou (ou bantu) : famille de langues africaines que l'on retrouve sur la plus grande partie du continent au sud du Sahara. Les Occidentaux de la période coloniale qualifiaient de « Bantous » les populations d'Afrique centrale et australe et leur attribuaient des caractéristiques morales, physiques, etc. Ces catégories sont totalement obsolètes aujourd'hui. Par contre, la parenté des langues bantoues est avérée.

Barbares, barbarie : du grec ancien « étrangers », puis pour les Romains, tous ceux vivant hors de leur autorité (hors du *limes*, la frontière de l'Empire). Le terme barbare a pris au début du 11^e siècle un sens nouveau : pour l'Eglise, il s'agissait de tous ceux qui n'étaient pas catholiques. Au 16^e siècle, les humanistes de la Renaissance lui donnèrent le sens de celui qui n'est pas éduqué, qui est rustre et violent (pour qualifier ceux qui ont ruiné les merveilles de l'Empire romain, redevenues à la mode). Au 18^e siècle, le terme est utilisé en France pour qualifier les habitants de l'Afrique du Nord (Berbères). Enfin, au 20^e siècle, le terme a pris une connotation de sauvagerie et de violence brutale pour qualifier l'Allemagne nazie notamment.

Baringa : village de l'Equateur où était établi un poste missionnaire de la mission d'Alice Harris, la *Congo Balolo Mission*. Ce village se trouvait sur une concession de l'ABIR, une multinationale qui exploitait le caoutchouc.

Barrière de couleur : voir colour-bar.

Bas-Congo : région de la RDC entre l'Océan et la capitale de Kinshasa.

Basenji : terme bantou signifiant paysan, villageois, qui a pris progressivement le sens péjoratif de sauvage, primitif.

Batetela : populations du Kasai (centre du Congo).

Batutsi (ou Tutsi) : groupe social ou ethnique (les interprétations des scientifiques varient à ce propos) vivant dans la région des Grands lacs (Rwanda, Burundi et Kivu). Les rois de la région étaient en général des Tutsi.

Batwa (ou Twa) : groupe social ou ethnique (les interprétations des scientifiques varient à ce propos) vivant dans la région des Grands Lacs. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), ce sont des « gens de la forêt : pygmées répandus dans les forêts du Congo belge, et dont la taille ne dépasse pas 1,45m ».

Belge (Le) : dans la plupart des agglomérations coloniales, ce terme désignait une cité pour Africains.

Boma : première capitale de l'Etat Indépendant du Congo, et port fluvial du Bas-Congo.

Bolebo : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Equateur (nord-est du Congo), dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Boula Matari : dans le sens le plus commun : « briseur de roches », soit le surnom donné à Henry Morton Stanley à la fin du 19^e siècle. Cependant, Pigafetta, géographe et humaniste italien, et Duarte Lopez, ambassadeur du roi du Portugal à la cour du roi du Kongo à la fin du 16^e siècle, signalent déjà l'emploi de ce terme dans leur *Description du royaume du Kongo et des contrées environnantes* publiée à Rome en 1591, comme le nom d'un membre de la cour du roi du Kongo à la vie dissolue, dont le cadavre selon une légende locale aurait été enlevé par les démons après son enterrement (cfr J. TONDA, *Le souverain moderne : le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, 2005, p.138-139, citant le Père François Bontinck). Il est donc difficile de savoir quel sens exact les Congolais donnaient au surnom dont ils avaient affublé Stanley.

Bourse de travail : organisme s'occupant du recrutement de main-d'œuvre autochtone.

Boussira : rivière et région de l'Equateur (nord-est du Congo).

Boy : dans la terminologie coloniale, il s'agissait d'un domestique masculin. Les coloniaux engageaient très peu de femmes pour les tâches domestiques dans les quartiers européens.

Brousse : espaces non urbanisés dans la colonie.

Brufina : filiale de la Banque de Bruxelles.

Bukama : chef-lieu de territoire dans la province du Katanga (sud-est du Congo).

Bukavu : ville du Kivu, à l'Est du Congo, près de la frontière avec le Rwanda.

Bwana Kitoko : il est généralement admis que cette expression par laquelle les Congolais avaient baptisé le roi Baudouin lors de son voyage au Congo en 1955 signifiait « le beau seigneur » (de *bwana*, homme puissant en swahili et *kitoko*, beau, joli, en lingala). Il est cependant curieux que les Congolais aient associé, contrairement à leurs habitudes, deux mots issus de langues différentes. Il est possible que le cinéaste André Cauvin ait modifié le surnom de Baudouin, qui aurait plutôt été *mwana* (enfant en lingala) *kitoko* (beau en lingala), « le bel enfant », pour en faire le titre de son film de propagande sous le nom un peu modifié de *Bwana Kitoko*, « le beau seigneur », à la signification beaucoup plus porteuse.

Campagne anticongolaise : nom donné par les Belges à la campagne médiatique menée par Casement et Morel depuis le Royaume-Uni pour dénoncer le régime léopoldien et ses abus dans les concessions caoutchoutières.

Caoutchouc : il existe trois sortes de caoutchouc : le caoutchouc des herbes, le caoutchouc sous forme de liane tropicale (ces deux premières catégories donnant un caoutchouc de cueillette) et l'arbre à caoutchouc. Pendant l'EIC, le caoutchouc exploité était un caoutchouc de cueillette. La sève était recueillie dans des zones marécageuses insalubres. Il fallait en outre beaucoup de patience pour trouver et atteindre les lianes, puis attendre que la sève s'écoule goutte à goutte.

Caoutchouc rouge : cette expression provient d'un ouvrage polémique d'un journaliste franco-britannique, Edmond Morel qui publia le livre *Red Rubber* en 1906. Cette expression fut ensuite reprise par de nombreux auteurs, jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Carte d'immatriculation : carte fournie à partir de 1952 à des Congolais triés sur le volet, leur permettant de passer sous le régime de la législation civile congolaise de droit écrit, et donc d'être assimilés aux « non-indigènes » pour la circulation nocturne, les tribunaux, etc.

Carte de mérite civique : créée par décret en 1948, cette carte reconnaissait à certains Congolais le mérite de se trouver en bonne voie d'europanisation. Les Congolais qui disposaient de cette carte bénéficiaient d'un statut privilégié par rapport à l'ensemble de la population colonisée.

Chef coutumier : avant la colonisation, il s'agissait du titre de tout dirigeant africain, du plus petit au plus grand territoire. Pendant la période coloniale, il s'agissait de l'interface entre le colonisateur et les colonisés, dans les régions rurales régies par la coutume.

Chef de poste : agent européen au niveau local, tant pour l'Etat que pour les sociétés privées.

Chicotte (ou chicote) : nom d'origine portugaise désignant une lanière en peau d'hippopotame, de buffle ou d'éléphant, séchée, extrêmement dure, utilisée comme fouet pour les châtiments corporels.

Chinkolowé : il s'agit du site minier de Shinkolobwe au Katanga (sud-est), principale source de l'uranium au Congo.

Chutes Kiambo (ou Kiubo) : parmi les plus belles chutes du Congo, elles se situent dans le Katanga (Sud-Est du Congo).

Circonscriptions indigènes : dans le vocabulaire colonial, on qualifiait ainsi « les groupements coutumiers réunis suivant leurs conditions ethniques ou autres ».

Cité : nom des quartiers réservés aux Africains dans les villes du Congo belge et du Ruanda-Urundi. La ville blanche était séparée de ces cités par une zone de no man's land, ainsi que par le camp de la Force Publique, des espaces verts (zoo ou autres) et des espaces économiques.

Civilisation : du latin *civis*, citoyen. Le terme apparaît au 18^e siècle. Deux acceptions sont possibles : la première est ethnographique et désigne un ensemble de traits caractéristiques de l'état d'évolution d'une société donnée sur les plans technique, intellectuel, politique et moral. La seconde, inspirée de la vision hiérarchisée et évolutionniste du 19^e siècle, comporte un jugement de valeur et échelonne la civilisation en degrés bâtis sur une vision ethnocentriste.

Civilisé : ce terme très ancien (déjà au Moyen-Âge) avait le sens d'urbain, civil, poli, courtois, sens qu'il conservera jusqu'au 17^e siècle. Au 18^e siècle, à cette notion de courtoisie, s'ajoute l'aspect de politesse des mœurs et de développement économique (Voltaire). Au 19^e siècle, le terme prend le sens d'évolué.

Clan : groupe social issu d'un même ancêtre mythique. Le clan regroupe plusieurs lignages (familles étendues).

Clerc : employé de bureau africain.

Colon : au 14^e siècle, ce terme qualifiait le cultivateur d'une terre dont le loyer était payé en nature. A la fin de l'empire romain et au Moyen-Âge, on appelait colon une personne non libre attachée au sol qu'elle exploitait et par extension : tout cultivateur. Le sens que nous connaissons aujourd'hui est survenu au 18^e siècle : celui qui est allé peupler, exploiter une colonie ; par extension, celui qui habite les colonies, qui y est né, par opposition à ceux qui sont nés ou habitent la métropole ; au figuré : membre d'un groupe d'individus de même origine fixés dans un autre lieu (opposé à autochtone, indigène) (P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1981, t. 1, p. 824).

Il faut distinguer ce terme de celui de colonial : le colon est un Occidental qui a choisi de s'installer durablement, voire définitivement dans la colonie et y développe des activités

économiques en tant qu'indépendant. Le colonial est tout Européen venant vivre, soit temporairement, soit définitivement, dans la colonie.

Colonial : habitant des colonies originaire de la métropole, quelle que soit sa profession ou la durée de son séjour sur place (temporaire ou définitive).

Colonie : « (terme du 14^e siècle, du latin *colonia*) : 1) réunion, groupe d'hommes partis d'un pays pour aller en habiter, en exploiter un autre ; par extension, la population qui se perpétue à l'endroit où se sont fixés les fondateurs ; 2) le lieu où vivent les colons ; 3) établissement fondé par une nation dans un pays étranger, désert ou peu évolué, qui est placé sous la dépendance (et plus particulièrement sous la souveraineté) du pays occupant ; *colonie pénitentiaire* : établissement spécial pour jeunes délinquants. Il se dit aussi du territoire colonial où les condamnés aux travaux forcés purgent leur peine ; 5) par extension, l'ensemble des étrangers originaires d'une même province, d'une même ville qui séjournent dans une région, une ville (P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1981, t.1, p.825). Pour le *Dictionnaire des sciences humaines*, PUF, p.160 : deux traits caractérisent la colonie : la relation entre pays colonisateur et pays colonisé est inégalitaire car l'un soumet l'autre ; et une discontinuité s'établit entre les deux à la fois géographique et culturelle. Le colonisateur est par rapport au colonisé à la fois un dominateur et un étranger.

Colonie de peuplement : colonie vers laquelle la métropole souhaite établir une présence européenne de longue durée, qui s'implique dans la construction d'une société coloniale sur place, par l'envoi de familles qui s'y établissent définitivement (exemple : l'Afrique du Sud).

Colonie d'exploitation : la métropole envoie des cadres pour exploiter les richesses de la colonie, mais ces derniers ne s'établissent pas définitivement sur place.

Colour-bar : discrimination raciale appliquée dans les colonies entre les colonisateurs et les colonisés sous l'angle juridique, mais aussi dans le domaine du travail et de la vie quotidienne.

Commis : employé de bureau de l'administration ou d'une société privée.

Commissaire de district : fonctionnaire de l'EIC (puis du Congo belge) en charge d'un district (+/- l'équivalent d'une province belge, mais d'une superficie beaucoup plus grande).

Commission d'enquête : suite aux nombreuses critiques et allégations sur les abus dans l'EIC, Léopold II envoya au Congo en 1904 une commission d'enquête composée d'un magistrat belge et de deux magistrats étrangers. Cette commission procéda à plusieurs centaines d'auditions de témoins tant européens qu'africains et remit un rapport de près de 150 pages au Roi qui confirmait, dans un langage neutre, l'existence d'abus.

Commission pour l'étude du problème de la main-d'œuvre au Congo belge : en 1924, suite à une pénurie croissante de main-d'œuvre et à un accroissement important de la demande dans le secteur privé, le ministre des Colonies réunit une commission pour déterminer quelle politique de recrutement il fallait mettre en place.

Communauté belgo-congolaise : expression formulée par le roi Baudouin à son retour de voyage au Congo en 1955, pour appeler à un meilleur vivre ensemble entre coloniaux et colonisés. Le thème fut amplement repris par la propagande entre 1955 et 1960.

Compagnie : société coloniale.

Compagnie maritime belge : compagnie créée en 1895 pour assurer les liaisons maritimes entre Anvers et le Congo.

Comptoir : installation d'une entreprise privée ou publique dans un pays éloigné, équivalent d'une factorerie.

Concessions : cessions de terres à une société privée ou une société religieuse missionnaire par l'Etat colonial, généralement contre un retour sur bénéfice ou contre une activité humanitaire ou pédagogique destinée aux populations locales.

Congo Balolo Mission : mission baptiste britannique active notamment dans les concessions caoutchoutières de l'Abir.

Congo belge : nom donné à l'actuelle République Démocratique du Congo pendant la période de la colonie belge, entre 1908 (reprise de l'EIC par l'Etat belge) et 1960.

Congo Reform Association : association fondée par un groupe de Britanniques pour dénoncer les abus du système léopoldien.

Corvée : travail et service gratuit dû par le paysan à son chef local, pratique qui était bien implantée en Afrique centrale avant la colonisation. Le colonisateur a réglementé la quantité de ces corvées, mais y a ajouté une nouvelle forme de corvée, les travaux imposés.

Coutume : règle issue de pratiques traditionnelles et d'usages communs consacrés par le temps et constituant une source de droit.

Cultures de rapport : cultures destinées à la commercialisation et à l'exportation (coton, café, palmier à huile, pyrèthre, etc.).

Cultures vivrières : il s'agit des cultures de plantes alimentaires locales, destinées à la consommation des populations.

Déclassé : déraciné.

Détribalisation : processus de dégradation de ce que les colonisateurs appelaient la société « tribale », principalement sous l'influence de l'urbanisation et de l'influence matérielle de la société coloniale. Les individus qui s'éloignaient de l'organisation sociale et politique dite traditionnelle étaient qualifiés de détribalisés ou de population extra-coutumière.

District : unité administrative de l'EIC puis du Congo belge, grosso modo l'équivalent des provinces en Belgique, mais de dimension nettement supérieure (jusqu'à cinq fois la Belgique), et chapeautant un certain nombre d'entités administratives plus petites (les territoires).

Domaine (ou domaine privé, ou domaine de la Couronne) : pendant la période de l'Etat indépendant du Congo, toutes les terres déclarées vacantes revenaient de droit à l'Etat. Une partie était confiée à des sociétés privées concessionnaires ; la plus grande partie constituait le domaine privé de l'EIC, donc du Roi.

EIC : Etat indépendant du Congo (1885-1908), fondé par Léopold II, qui sera repris par la Belgique en 1908 pour devenir la colonie du Congo belge.

Elisabethville : capitale du Katanga, située à l'extrême sud-est du Congo, cette ville porte aujourd'hui le nom de Lubumbashi.

Emancipation : affranchissement d'une autorité, d'une domination, accès à l'indépendance.

Equateur : province du Congo grande comme 14 fois la Belgique, située au Nord de Léopoldville-Kinshasa.

Esclavagistes arabes : dans la terminologie coloniale, dénomination des commerçants et traitants arabo-swahili (des sultans africains musulmans venus de Zanzibar, ainsi que des métis arabes ou indiens) qui s'adonnaient à la traite d'esclaves et au commerce de l'ivoire dans l'Est du Congo et sur la côte orientale de l'Afrique.

Etat indépendant du Congo : voir EIC

Ethiopide : dans l'idéologie coloniale basée sur une distinction des races, on parlait de race éthiopide pour regrouper les Ethiopiens, les Gallas, les Masai et les Tutsi, dont on distinguait les traits et les aptitudes de ceux des « négroïdes ».

Ethnopolitique : courant scientifique selon lequel le politique et toutes ses dimensions (culturelles, sociales, économiques, géopolitiques) sont en grande partie déterminées par les questions ethniques.

Etoile : motif du drapeau de l'Etat indépendant du Congo.

Evoluant : dans le vocabulaire colonial, orienté par une vision de progrès et de hiérarchie des civilisations, ce terme qualifiait les Africains qui sortaient progressivement de leur culture traditionnelle (y compris sur le plan matériel) et se rapprochaient des normes de vie et de travail occidentales.

Evolué : terme colonial qualifiant un Africain ayant adopté une série de comportements inspirés de la société occidentale, et ayant un certain niveau d'instruction. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), il s'agit du « nom donné aux indigènes qui ont reçu quelque instruction. »

Factorerie (ou factorie) : comptoir d'une firme commerciale dans une colonie, siège des bureaux d'une compagnie de commerce à l'étranger.

Falls : abréviation des Stanley Falls, chutes situées en aval de Stanleyville (actuelle Kisangani) (province orientale).

Force publique : force armée exerçant des fonctions de police dans l'EIC puis dans la colonie du Congo belge. Créée en 1885, elle était composée de soldats africains dirigés par des officiers européens.

Fétiche : du portugais feitiço (artificiel, et par extension sorti-lège), ce terme a perduré pendant toute la période coloniale pour désigner les objets du culte en Afrique centrale.

Forminière : ou *Société internationale forestière et minière du Congo*, active au Kasai.

Gouverneur général : il s'agit de la plus haute autorité de la colonie en Afrique. Il représente le Roi dans la Colonie et exerce le pouvoir exécutif.

Grands lacs : région avoisinant les lacs de l'Est du Congo (lac Kivu, lac Albert et lac Tanganika).

Hambas : populations du Kasai (centre du Congo).

Hamite : dans la seconde partie du 19^e siècle, les savants et politiques ont créé la catégorie hamite, une sorte de « race » intermédiaire entre Blancs et Noirs, capable d'édifier des civilisations, au contraire des populations de « race négroïde ». Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), il s'agit du « groupe de populations du Nord de l'Afrique comprenant Berbères, Maures, Bedjas et Somalis ». Les colonisateurs belges y assimilaient les pasteurs tutsi, dont on pensait qu'ils étaient des immigrants venus du Nord.

Hamitique : « race » imaginée au 19^e siècle comme regroupant les descendants de Ham, le fils de Noé. Selon cette théorie, ces populations étaient différentes des autres populations d'Afrique noire et étaient des migrants venus d'Égypte ou encore de la Corne de l'Afrique.

Haut-Congo : région aux alentours du cours supérieur du fleuve Congo (au nord de Léopoldville-Kinshasa).

Hévéa : arbuste produisant du latex.

Homme adulte valide : catégorie créée par l'administration coloniale pour déterminer les personnes soumises à l'impôt et au travail obligatoire : il s'agissait de tout homme adulte supposé valide pour un travail permanent.

Ibanche (ou Ibanshe) : mission presbytérienne américaine dans le Kasai (centre du Congo).

Ikengo : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Équateur, dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Immatriculation : inscription dans le registre de la population dite « civilisée » au Congo belge. Cette inscription ouvrait à la personne immatriculée des droits civils semblables à ceux des Européens de la colonie. Très peu de Congolais y ont eu accès avant l'indépendance.

Indigène : dans le vocabulaire colonial, ce terme désignait les populations locales africaines.

Inspecteur d'Etat : haut fonctionnaire.

Ishangila : localité du Bas-Congo (entre Kinshasa et l'Océan atlantique).

Jésuites : ordre missionnaire catholique masculin installé au Congo depuis 1893.

Kabeka : localité de la province orientale.

Kasai : province du centre du Congo.

Kasongo : territoire de la région du Kivu (Est du Congo).

Katanga : province du Congo belge située au sud-est du pays, et très riche en minerais.

Kenge : gare et poste dans le Bas-Congo, à proximité de Matadi.

Keno : localité de l'enclave du Lado (Soudan anglo-égyptien).

Kisantu : mission catholique du Bas-Congo (jésuites).

Kivu : Nord-est du Congo.

Kwango : un des districts de la province de Léopoldville, situé à l'Est de la capitale du Congo.

Lac Léopold II : aujourd'hui lac Mai-Ndombe, situé dans la région à l'est de Kinshasa, appelée Bandundu.

Laïcat : collectivité de laïcs (les non-prêtres ou non-pasteurs dans les églises chrétiennes).

Léopoldville : nom colonial de l'actuelle Kinshasa, capitale du Congo.

Libérés : terme employé pour nommer les esclaves des négriers arabo-swahili libérés par les troupes coloniales, qui se trouvèrent ensuite souvent enrôlés dans la Force publique ou confiés aux colonies scolaires pour en faire des clercs ou des auxiliaires de mission. Ces anciens esclaves avaient été coupés de leurs racines familiales et sociales.

Loliva : village au bord du fleuve Congo dans la province de l'Équateur, dans une zone confiée à une société privée qui avait reçu une concession de l'EIC.

Lomami : district de la province du Kasai (centre du Congo).

Lovanium : nom de la première université du Congo belge, fondée par l'Université catholique de Louvain au milieu des années 1950 à Léopoldville (actuelle Kinshasa).

Luebo : localité du Kasai où fut établie la première factorerie européenne au Congo. Elle était tenue par une société britannique, la *Sanford Exploring Expedition Company*.

Luluabourg : actuelle Kananga, capitale de la province du Kasai, au sud-ouest du Congo.

Lusambo : chef-lieu de territoire dans la province du Kasai (centre du Congo).

Malaria (ou paludisme) : maladie tropicale endémique transmise par un moustique (anophèle) qui provoque des fièvres violentes parfois mortelles.

Maniema : un des districts de la province du Kivu (Nord-est du Congo).

Manioc : tubercule servant de base dans l'alimentation d'une grande partie du Congo.

Manyanga : région et population du Bas-Congo (région proche de l'Océan atlantique).

Maladie du sommeil (ou trypanosomiase humaine) : maladie parasitaire transmise par la glossine (une mouche). Elle décima la population du Congo à la fin du XIXe siècle, époque où l'on n'avait aucun traitement pour soigner les malades, qui finissaient par mourir après une période de coma profond et de graves accidents du système nerveux.

Matadi : port maritime sur le fleuve Congo, en aval de Kinshasa.

Ménagère : dans le jargon colonial, c'est ainsi que l'on dénommait les compagnes africaines des Européens.

Métis : selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), les métis sont des « individus produits par le croisement de races différentes ». Aujourd'hui, ce terme recouvre des mélanges de deux éléments distincts, aussi bien au sens biologique que culturel.

Métropole : territoire central par rapport à la colonie : ici, la Belgique par rapport au Congo belge.

Métropolitain : provenant de la métropole, c'est-à-dire du territoire central dont dépendait la colonie ; habitant de cette métropole.

Mine de l'Etoile : première mine de cuivre du Katanga créée en 1910 près d'Elisabethville. L'Etoile est une allusion au drapeau de l'EIC.

Mission : société religieuse (catholique ou protestante) qui établit un poste ou un groupe de postes d'évangélisation, et très souvent des activités sanitaires et pédagogiques.

Mission civilisatrice (ou œuvre civilisatrice) : dans le langage de la période coloniale, vocation humanitaire et d'accompagnement par le colonisateur occidental des populations colonisées vers un stade considéré comme supérieur de développement matériel et moral, basée sur une vision hiérarchisée des sociétés.

Missionnaires : hommes et femmes appartenant à des sociétés religieuses catholiques ou protestantes envoyés 'en mission' d'évangélisation et de service aux populations locales.

Monts de Cristal : chaîne montagneuse répartie sur le Congo-Brazzaville, la RDC et l'Angola.

Moricaud : terme datant du 15^e siècle, de More, Maure, à connotation péjorative, qualifiant une personne au teint très brun.

Mulâtre : terminologie de la période coloniale qualifiant un métis né d'une union entre une personne blanche et une personne noire. Selon le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), les « mulâtres (métis, demi-sang), personnes nées d'un homme blanc et d'une négresse ou d'un nègre et d'une femme blanche. Voir aussi métis ».

Mundele : en lingala, zombie, homme blanc.

Muntu : singulier de bantou, donc terme désignant un homme de langue bantoue.

Mushie : chef-lieu d'un territoire du Kasai.

Nègre (du latin, niger, noir) : apparu dans la langue française au début du 16^e siècle, le mot « nègre » y avait été précédé par le terme « Noir ». Rare jusqu'au 18^e siècle, le mot s'est ensuite répandu et a inspiré le mot « nigger », péjoratif, dans la langue anglaise. De façon générale, le mot « nègre » avait un sens péjoratif dans les pays et régions impliqués dans le commerce de la traite triangulaire (traite atlantique). Après les indépendances (autour de 1960), le mot est progressivement délaissé au profit du retour de « Noir », la majuscule ayant son importance, ou de « personne de couleur ». Dans les années 2000, c'est le terme « black », qui semble prendre la relève en français. En anglais, au début du 20^e siècle, des Africains-Américains ont revendiqué le terme « negro », équivalent du mot nègre en français, et non « nigger », injure raciste.

Négrillon : enfant noir, dans le vocabulaire colonial (et antérieur : période de la traite atlantique).

Nérophobie : peur, haine du Noir.

Nieuwe Afrikaanse Handels Vennootschap (NAHV) : compagnie commerciale hollandaise qui avait établi de nombreuses filiales tout le long du fleuve Congo.

Nouvelle-Anvers : chef-lieu de territoire dans la région du Kasai (centre du Congo)

Olongo Lule : localité du Bandundu (à l'est de Léopoldville).

Pacification : terme de vocabulaire militaire et colonial, qualifiant les interventions armées visant à mater les rébellions et résistances des populations colonisées et à assurer l'ordre public.

Paroisse : subdivision d'un diocèse catholique confiée à un prêtre.

Pionniers : dans la terminologie coloniale, nom donné aux premiers explorateurs, missionnaires et fonctionnaires occidentaux en Afrique centrale.

Politique indigène : dans la terminologie coloniale, on qualifiait ainsi le programme poursuivi par les autorités coloniales envers les populations colonisées. Pour le *Dictionnaire colonial* de BEVEL (1951), la politique indigène poursuivait « 1) le maintien de l'autorité du Gouvernement ; 2) le maintien de la paix privée ; 3) le respect des droits et le souci des intérêts des indigènes ; 4) l'hygiène des populations ; 5) l'organisation des groupements ; 6) l'évolution des populations ».

Portage : transport à dos d'homme de marchandises.

Poste à bois : étape pour les steamers où les populations (ou les soldats postés à cet usage) rassemblaient des provisions de bois de chauffe pour les bateaux.

Primitif : au 18^e siècle, ce qualificatif avait le sens de « proche de la nature » (Rousseau). Il y eut un glissement progressif vers la signification de simple, grossier, rudimentaire. En 1794, Condorcet l'applique aux peuples. Le terme a pris un sens de plus en plus péjoratif pour désigner au 19^e siècle un être humain issu d'une société considérée comme insuffisamment civilisée. Pour lui redonner un sens positif, on emploie aujourd'hui plutôt le terme « premier », comme dans l'expression "les arts premiers".

Pygmoïde : dans la terminologie coloniale, on qualifiait ainsi les « Noirs de petite taille ou pygmées ».

Race : au 18^e siècle, Linné répartit les hommes en plusieurs races selon leur couleur de peau, et leur attribue des caractéristiques morales et intellectuelles. Le terme est alors utilisé de manière impropre (encore au 20^e siècle) pour désigner des groupes humains partageant une religion, une nationalité ou encore une couleur de peau. Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que la notion de race n'est pas pertinente sur le plan scientifique : il est en effet impossible d'isoler une race, car il n'existe pas de fossé génétique entre deux groupes ethniques. Pendant la colonisation belge, ce concept était toujours d'actualité, comme en témoigne en 1951, le *Dictionnaire colonial* qui distinguait six races : « jaune, blanche, noire, brune, rouge, et les nains ».

Route des caravanes : route de portage entre la côte atlantique et Léopoldville (actuelle Kinshasa) utilisée avant la construction du chemin de fer par les Européens qui se rendaient dans l'intérieur du Congo. Longue de 200 km, elle nécessitait 22 jours de marche.

Ruanda-Urundi : pendant la période coloniale, le Rwanda et le Burundi avaient été regroupés en un seul ensemble confié à la Belgique par la Société des Nations, puis par l'ONU.

RDC : République démocratique du Congo : nom actuel de l'ancienne colonie du Congo belge.

Sankuru : territoire de la province du Kasai (centre du Congo).

Scheutistes : ordre missionnaire catholique masculin actif au Congo depuis 1888.

Séminaire : formation de futurs prêtres chez les catholiques.

Sentinelles : intermédiaires congolais entre les agents des sociétés concessionnaires ou de l'Etat et les populations.

Stanley Falls : chutes et rapides en amont de Stanleyville (actuelle Kisangani, province orientale du Congo).

Stanley Pool : endroit en amont de Léopoldville où le fleuve Congo s'évase en une surface d'environ 30 kilomètres carrés.

Stanleyville : chef-lieu de la province orientale du Congo et actuelle Kisangani.

Steamer : bateau à vapeur.

Système domanial (ou régime domanial) : voir Domaine privé.

Tanganika : lac et district du Nord-est du Katanga.

Tokende : signifie « En avant » en lingala, une des langues du Congo.

Traitants : marchands d'esclaves, personnes qui s'adonnent à la traite des êtres humains.

Travail forcé : coercition administrative mise en place par l'administration coloniale pour mobiliser la main-d'œuvre colonisée sur les chantiers et dans les entreprises de la colonie. L'administration réquisitionnait de la main-d'œuvre pour pallier le manque de main-d'œuvre locale volontaire.

Travaux imposés : le colonisateur pouvait imposer une série de travaux aux populations sans contrepartie financière. Ces travaux étaient soit d'intérêt public (entretien des routes, construction d'hôpitaux, etc.), soit conçus comme une protection contre ce que les autorités percevaient comme de la paresse ou de l'imprévoyance (obligation de réaliser des cultures vivrières, de faire des réserves alimentaires..).

Tribu : terme anthropologique remontant au vocabulaire des institutions indo-européennes : il s'agit de la forme d'organisation sociale et politique la plus vaste avant l'apparition de la cité-Etat. Le terme sous-tend également un lien entre la parenté et l'organisation politique. Selon le *Dictionnaire colonial* (1951), ce terme était entendu au Congo belge comme une « unité politique formée par les individus qui vivent sur un territoire commun sous l'autorité d'un chef indigène ».

Trust : entreprise détenant une position forte, dominante, voire un monopole sur plusieurs marchés au sein d'un secteur industriel.

Tshela : chef-lieu du territoire du Mayumbe (forêt proche de l'Océan atlantique).

Uele : région de la province orientale du Congo.

Union Minière du Haut-Katanga : société coloniale fondée en 1906, active dans l'exploitation minière, principalement des mines de cuivre. Elle constituait un véritable Etat dans l'Etat, et était l'un des plus gros employeurs du Congo.

Urundi : actuel Burundi.

Usumbura : nom colonial de l'actuelle Bujumbura, capitale du Burundi.

Van Kerckhovensville : actuelle Surur, dans la province orientale du Congo.

Yangambi : localité de la province orientale du Congo qui fut le premier centre de recherche de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (INEAC), dès 1933.